

piété, 497, 498. Il exhorte ses paroissiens à la fréquente communion, 499, 500. Sa dévotion pour la sainte communion, t. II, 436, 537. *Communions du mois*, t. I, 501. Adoration perpétuelle, t. II, 97, 98. Sept lampes offertes pour brûler nuit et jour devant le très-saint Sacrement, t. I, 498, 499, 535. Ouvrage de M. Olier sur le très-saint Sacrement, t. II, 452. — Culte du très-saint Sacrement rétabli à Privas, 482. Voyez *Réparation*.

SACREMENT [Compagnie du SAINT-]. Edification qu'elle répandait dans Paris, t. I, 153. Projet de son établissement à Reims, 154.

SACRISTIE. Ordre que M. Olier établit dans la sacristie de sa paroisse, t. I, 472. Il fait des réglemens pour plusieurs officiers de l'Eglise, 469, 470.

SAGES-FEMMES. M. Olier assemble toutes celles de sa paroisse et les instruit de leurs devoirs, t. I, 456.

SAINTE-FLOUR. Voyez *Flour*.

SAINTE-FONTS. Voyez *Fonts*.

SAINTE-GERMAIN-EN-LAYE. Voyez *Germain*.

SAINTE-PÈRE [Le Père DE], oratorien. Eloge qu'il fait de M. Olier, t. II, 30. Lettres autographes de ce Père, t. I, XI, XIV.

SALCES [Louise DE], supérieure des Augustines de Saint-Didier, t. II, 600.

SALES [SAINT FRANÇOIS DE]. Il prie pour connaître la vocation de M. Olier, t. I, 10. Sa réponse prophétique à la mère de M. Olier, 11. Vérité de cette prophétie, 31, 32, 33. Il veut faire lui-même l'éducation de cet enfant, quoiqu'il n'eût pu former deux prêtres capables d'établir la réforme dans son diocèse, 12. Il bénit M. Olier, et lui fait prendre la soutane, 13, 33. Il prédit la destinée de l'Oratoire et celle de la communauté de Saint-Nicolas, 32. Estime qu'il fait de Marie de Valence, 178. Il tombe malade à Lyon, 14. Bénit les enfans de M. Olier, 14, 15. Et spécialement le fondateur de Saint-Sulpice, 34. Ses obéquences, *ibid*. M. Olier, frappé d'une maladie mortelle, fait vœu à saint François de Sales, 181. Recouvre la santé par les mérites de ce saint Evêque, 184. Il va en pèlerinage à son tombeau, t. II, 58. Note sur

son tombeau, 89. M. Olier le propose à ses prêtres pour modèle de douceur, t. I, 443. Il défend ses sentimens et sa personne contre les novateurs, t. II, 230 et suiv. Il célèbre l'Office à la Visitation le jour de la mort du saint Evêque, quoique non encore canonisé, 231.

SALLE [Jean-Baptiste DE LA], instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes : son affection pour M. Olier, t. II, 322, 323.

SALUTS du très-saint Sacrement, établis à Saint-Sulpice par M. Olier, t. I, 495, 496. Motifs de cette institution, 497. Origine des Saluts à Paris, 533. Cérémonial des Saints de Saint-Sulpice, réglé par M. Olier, 533, 534.

SANSAC (Prévost DE) établit un séminaire-college à Bordeaux, t. II, 419.

SANSAY (DE), évêque de Nantes, rétablit dans cette ville les prêtres de Saint-Sulpice, t. II, 426.

SARRUS (Michel), conseiller au Parlement de Paris, ancien propriétaire de la maison d'Issy, t. II, 404.

SAUJON (Anne Campet DE) entre aux Carmélites, en sort peu après par arrêt du Parlement, t. II, 158. M. Olier juge qu'elle doit rester à la Cour, 159. Note sur cette décision, 180. Elle veut ensuite quitter la Cour de Blois, M. Olier lui répond d'attendre les moments de la Providence, 181. Il la destine pour la communauté des *Filles de l'Intérieur*; elle s'offre à Dieu dans l'église de Notre-Dame, en attendant, 182. M. Olier dicte à madame de Saujeon les règles de cet Institut, 182. Le projet en est mis enfin à exécution par M. de Bretonvilliers; lettre de Saint-Vincant de Paul sur ce sujet, 183. Madame de Saujeon est nommée supérieure de la maison, 184. Division; la communauté est supprimée, 184. Madame de Saujeon possédait un chapelet de la Mère Agnès qui venait de M. Olier, t. I, 109. Note sur un passage d'une lettre de M. Olier, qu'un auteur Janséniste dit avoir été écrite à madame de Saujeon, t. II, 398.

SAUMUR. Voyez *Artilliers*.

SAVIGNAC (M. DE), de Limoges, t. II, 422.